Le Parlement danois adopte la double peine

26/06/2011 à 15h01
Tout étranger condamné à une peine d'emprisonnement au Danemark sera désormais expulsé à sa sortie de prison. La loi a été adoptée au Parlement par une écrasante majorité. 97 députés ont voté pour, et seulement sept s'y sont opposés. Pour le ministre de l'immigration, membre de la coalition de centre-droit au pouvoir, cette loi est tout à fait logique:

"Seulement les gens condamnés à des peines de prison seront expulsés, et dans ce pays être condamné signifie que l'on a commis un crime. Ensuite, elle est conforme aux standards internationaux des droits de l'homme." affirme-t-il.

Euronews

(Merci à Tintin)